



Commune de
Val-de-Travers

Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

Lundi 13 mars 2017, à 20h00 à St-Sulpice, halle de gymnastique

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2016 et de la séance extraordinaire du 23 janvier 2017
4. Nominations suite à la démission de M. Jean-Paul Chédel (UDC)
 - a) 1^{er} vice-président au Bureau du Conseil général
 - b) Un membre à la Commission des règlements
 - c) un membre au Conseil d'établissement scolaire
5. Rapport d'information relatif à la limite des investissements
6. Crédit de fr. 165'000.- pour le remplacement de la conduite d'eau de la rue du Dr Leuba à Fleurier
7. Crédit de fr. 4'907'000.- pour les travaux communaux inhérents à la réfection de la H10 dans le village de Travers
8. Communications du Conseil communal
9. Motions, propositions et projets d'initiatives communales
10. Résolutions
11. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 22 février 2017 CC/cf

CONSEIL COMMUNAL

Annexes : - Procès-verbaux des séances des 12 décembre 2016 et 23 janvier 2017
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour
- Pages à remplacer dans l'annuaire officiel